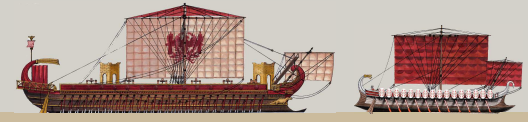


# Les naumachies dans l'Antiquité



1

**Naumachia**, nom féminin (du grec *ναυμαχία*) : combat naval ; à partir du règne de Tibère, le terme de naumachie s'applique soit aux reconstitutions de combat naval soit aux édifices accueillant ce spectacle exceptionnel.

A l'origine, les naumachies, spectacles non violents, étaient de trois types :

- la joute nautique, pratique ancienne à laquelle s'adonnaient les jeunes hommes à bord de barques sur un lac, un fleuve ou la mer et face à un public ;
- la régata, pratiquée lors de cérémonies funéraires ou commémoratives dans la Grèce du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ;
- le simulacre de bataille, permettant un véritable entraînement militaire en pleine mer ou facilitant l'analyse des manœuvres dans la rade d'un port.



Bas-relief de Préneste, représentant la bataille d'Actium (-31) en Méditerranée ou le débarquement de Claude en Bretagne (43) (musée du Vatican © D.R.)

## ■ 46 av. J.-C. – 52 ap. J.-C. : l'ère des grandes naumachies



Naumachie, peinture du IV<sup>e</sup> style, Pinax de la « maison des Vettii », VI, 15, 1 (Pompéi © D.R.)

*Les spectacles de combat naval peuvent se dérouler dans trois types de sites dont l'étude est difficile car ils ont laissé très peu de traces archéologiques : l'édifice naumachique, le site naturel aménagé et l'amphithéâtre.*

Entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. et le milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., trois naumachies seulement ont été organisées :

- La première naumachie fut donnée par Jules César, lors du quadruple triomphe qu'il organisa à Rome en 46 av. J.-C. pour célébrer la conquête des Gaules, de l'Égypte, du Pont et de la Libye. Un espace de 12 ha (?), dont on ne connaît à ce jour aucun vestige, fut aménagé sur la rive gauche du Tibre pour accueillir 2000 combattants et 4000 rameurs embarqués sur plusieurs dizaines de navires de guerre. Le spectacle mettait en scène un affrontement entre les flottes égyptienne et tyrienne, évoquant les victoires de César en Méditerranée orientale et la domination de Rome sur les mers.
- Les sources littéraires décrivent les dimensions monumentales (536 X 357 m) de la naumachie d'Auguste (19 ha), installée sur la rive droite du Tibre en 2 av. J.-C. Au centre du bassin rectangulaire, une île pouvait être reliée à la berge par un pont. Le combat, mené par 9000 hommes et 30 navires, évoquait la bataille de Salamine qui avait opposé les flottes athénienne et perse, symbole de la domination de l'Occident sur l'Orient, elle renvoyait à celle d'Actium, bataille fondatrice du Principat.

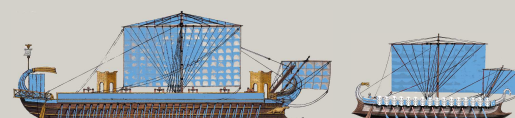
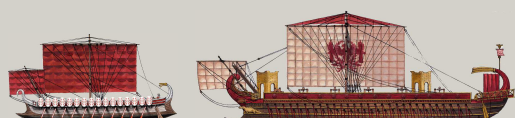


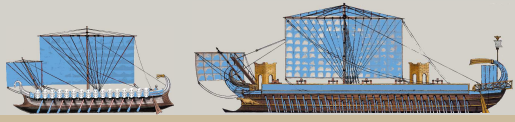
Restitution de la naumachie augustéenne et le Trastevere au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (aquarelle de J.-C. Golvin © Actes Sud)



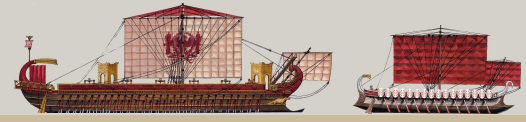
Bas-relief en marbre représentant la bataille d'Actium (-31) (Collection Medinaceli, Cordoue ©D.R.)

- En 52 ap. J.-C., Claude donna une naumachie sur le lac Fucin (110 km à l'est de Rome), en prenant pour prétexte l'inauguration de son canal de drainage. Sur cette étendue d'eau naturelle s'affrontèrent deux flottes de 50 bâtiments et plus de 19 000 naumaques. La bataille mettait aux prises Siciliens et Rhodiens et symbolisait la maîtrise des mers après la campagne bretonne de l'empereur. C'est à cette occasion qu'aurait été prononcée la célèbre phrase : « *Ave Caesar, Morituri te salutant !* ».



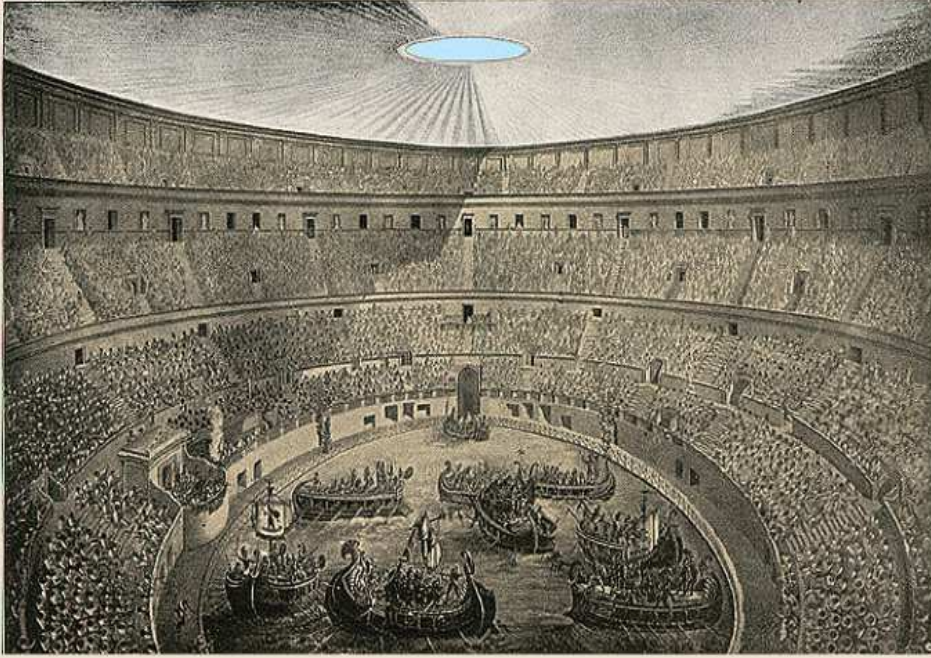


# Les naumachies dans l'Antiquité



## ■ Les naumachies amphithéâtrales

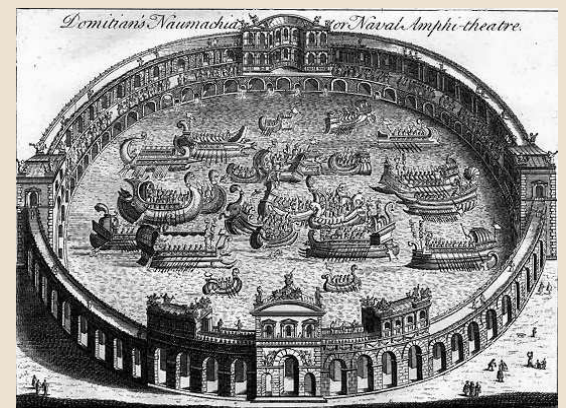
À partir de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., des naumachies plus modestes sont organisées dans les amphithéâtres, comme celle de Néron en 57 et surtout celle de Titus en 80 pour l'inauguration du Colisée. Plus faciles à mettre en œuvre, elles sont plus fréquentes (8 en 50 ans).



La naumachie dans le Colisée, G. Nispi-Landi, 1913 (© D.R.)

Ces spectacles, apanage du *Princeps*, demeuraient coûteux, notamment à cause de la nécessité de démonter les vaisseaux à l'extérieur du bâtiment et de les remonter dans l'arène. Dans l'amphithéâtre, qui devait être inondé, seul un nombre restreint de navires pouvait donc être utilisé, ce qui ne permettait que des manœuvres limitées. Les troupes embarquées, plus nombreuses, simulaient des abordages spectaculaires ; le combat d'infanterie de marine était à l'honneur. Les spectacles, devenus plus violents, étaient moins représentatifs des batailles navales.

Titus organisa simultanément deux naumachies, l'une sur le site de la naumachie d'Auguste, l'autre dans le Colisée, l'une opposant Corinthe et Corcyre, l'autre les Athéniens aux Syracusains. Domitien créa en 89 la naumachie dite « vaticane », au nord du Trastevere. Elle fut démontée pour fournir des blocs qui servirent à reconstruire le *Circus maximus* après son incendie.



Antiquae Urbis splendor, G. Lauro (© Coll. Part.)

## ■ Les naumachies gladatoriennes



Représentation de la naumachie de Domitien dans le Colisée (médaille © D.R.)

La dernière grande naumachie romaine, la naumachie vaticane, est l'édifice naumachique le mieux connu par l'archéologie : premier bâtiment maçonné, il fut construit en 109 par Trajan sur la rive droite du Tibre. De dimensions réduites, sa forme étroite et allongée permettait de mieux voir les spectacles ; sa superficie est de 4,7ha. et sa capacité d'accueil estimée à 47 000 spectateurs. L'empereur y donna un spectacle célébrant sa victoire sur les Daces.

Au II<sup>e</sup> siècle, les embarcations devenant plus petites, les manœuvres sont à nouveau possibles. Parallèlement à cette évolution, le statut des naumaques change. Ce sont le plus souvent des professionnels, et non plus uniquement des condamnés à mort. Manœuvres et prouesses martiales étaient mises à l'honneur au travers de cette version aquatique du *munus*. Le spectacle s'affranchit totalement de la réalité du combat naval. Dans une évolution semblable à celle de la gladiature, on passe alors du combat d'escadre à une vision plus macroscopique où l'habileté individuelle du combattant était appréciée.

La disparition des naumachies pourrait être concomitante de la fin de la gladiature, abolie en 438.



La naumachie, huile de U. Checa (© D.R.)

Aucune naumachie n'est attestée en Gaule ou en Afrique romaine à ce jour. Seuls les amphithéâtres de Mérida, au Portugal, et Vérone, en Italie, semblent avoir été inondables.

